



**Syndicat Local Pénitentiaire de Surveillant(e)s**

**et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s**

**CENTRE PÉNITENTIAIRE  
DE CHÂTEAUROUX**



Le bureau local du  
S.P.S. CP Châteauroux

Le 01 février 2024

## **AGRESSION !**

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants (S.P.S.) souhaite informer l'ensemble du personnel qu'un événement d'une gravité exceptionnelle s'est produit ce mardi 30 janvier 2024. Effectivement, deux de nos courageux collègues ont été victimes d'une agression violente qui a conduit à une hospitalisation d'urgence.

La première des victimes présente des blessures à la lèvre d'une sévérité telle que la cicatrisation risque d'être durable, notamment du fait d'un délai dans l'administration des soins qui a rendu impossible la suture immédiate.

Cette situation déplorable met en lumière les défis auxquels le personnel est confronté, même dans l'accès aux soins médicaux urgents. Mais pas d'inquiétude pour nos chères (très chères même) chérubins, l'attente ne sera pas aussi longue...

En ce qui concerne notre deuxième collègue, elle a subi une entorse du poignet lors de l'intervention destinée à maîtriser l'agresseur. C'est avec force que nous déplorons cette atteinte à son intégrité physique.

Face à cette agression inacceptable, le S.P.S. exige une sanction exemplaire à l'encontre de l'auteur des faits, ainsi que son transfert rapide ou immédiat.

Le S.P.S. assure les surveillants concernés de son entier soutien et leur souhaite un prompt rétablissement. Il est impératif que ceux-ci bénéficient de tout le temps nécessaire à une convalescence complète, de sorte qu'ils puissent reprendre leur mission essentielle dans les meilleures conditions.

Nous restons solidaires face à cette épreuve et réaffirmons notre engagement envers la sécurité et le bien-être de tous les surveillants.

Pour le bureau local S.P.S, le secrétaire local Perrot Johan.